DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Burkina Faso | Affaires sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Formulaire d'ambassade de demande de visa, disponible en document à télécharger ci-joint :** Dûment rempli, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour l'adresse d'hébergement, indiquez au moins celle de la première nuit.

☑ **2 Photos d'identités récentes :** Identiques, en original et en couleur.

☑ **1 Lettre de mission de la société employeuse :** Préciser dans la lettre la durée du visa demandé (notamment si vous souhaitez un visa à entrées multiples 1 an).

☑ **1 Copie des vols nominatifs :** A/R

☑ **1 Copie de confirmation nominative de logement, au choix :**

- 1 Confirmation de réservation d'hôtel

OU

- 1 Attestation d'hébergement avec adresse complète, signée par l'invitant, et obligatoirement légalisée par la mairie au Burkina Faso

---

☑ **1 Certificat médical :** signée par un médecin, attestant que vous n'êtes pas atteint d'une maladie contagieuse.

☑ **1 Copie d'un justificatif financier :** 1 Copie du dernier bulletin de salaire ou relevé bancaire (ou 1 une attestation de prise en charge des frais durant le voyage accompagnée d'un justificatif financier).

☑ **1 Copie d'une attestation d'assurance séjour :** Couvrant toute la période du séjour envisagé.
RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par les autorités, couvrant le rapatriement et

100.000 € de frais médicaux d'hospitalisation. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.

☑ **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport :** correspondant aux pages d'identité du passeport

---